

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2013)
Heft: 1

Vorwort: Editorial : obligation de servir ou mercenariat
Autor: Blattmann, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Chef de l'Armée, à l'assemblée générale de la Société neuchâteloise des officiers.
Photo © A + V.

Editorial: Obligation de servir ou mercenariat

Commandant de corps André Blattmann

Chef de l'Armée

Chers camarades,
Chers lecteurs,

L'année 2013 sera décisive pour l'armée et pour la sécurité de notre pays! En automne 2013, le peuple souverain devra décider si le principe de l'obligation générale de servir, qui a largement fait ses preuves, a encore un avenir.

Il s'agit là d'une question essentielle, qui concerne un des principes fondamentaux de notre Confédération. D'où venons-nous et quelle est la source de notre force? C'est la conviction que nous devons tous ensemble veiller à garantir la sécurité et la liberté de notre pays et de ses habitants, même en sacrifiant notre vie si nécessaire! Voilà qui est exceptionnel.

En 2013, c'est également l'avenir de la Suisse en tant que pôle de l'économie, de la culture, de la formation et de la recherche qui est en jeu. Il en va de la prospérité de ce pays et de ses habitants, qui serait menacée si la sécurité n'était plus assurée.

Comme tout cela est incontestable, certains milieux prétendent alors que les risques et la menace ont disparu, ou que l'armée ne serait de toute manière pas prête à y faire face. Ce sont des arguments que nous pouvons réfuter.

Du point de vue de l'armée, il n'y a pas le moindre doute que c'est grâce à la qualité de nos soldats et de nos cadres de milice que nous pouvons nous contenter de brèves périodes de service. Grâce au quasi plein emploi que nous connaissons, nous ne disposons (par bonheur!) d'aucun réservoir pour créer une « milice de volontaires. » Dans ces conditions, quelles sont les personnes qui seraient encore disposées à faire du service? Voulons-nous des Rambos ou même des mercenaires? Je ne veux pas de cela dans notre armée! Personnellement, j'apprécie le fait que notre armée reste placée sous le contrôle parfois inconfortable mais efficace de citoyens responsables

portant l'uniforme! J'apprécie également les échanges si importants pour notre pays entre personnes appartenant aux différentes régions linguistiques. Enfin, je suis fier du rôle d'intégration que joue l'armée pour les jeunes suisses d'origine étrangère.

En 2013 également, le bon travail accompli dans les écoles et les cours constituera notre meilleur atout pour défendre notre armée de milice. Je vous remercie vivement pour votre engagement en faveur de ce pilier de notre politique de sécurité.

Je vous prie de croire, chers camarades, chers lecteurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A.B.